

**Aux organisations non gouvernementales
en partenariat officiel avec l'UNESCO**

Réf. : DG/7/14/7662

23 OCT. 2014

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir d'inviter votre organisation à participer à la Conférence internationale des organisations non gouvernementales (ONG) qui se déroulera au Siège de l'UNESCO, à Paris (France) du 15 au 17 décembre 2014.

Comme vous le savez très certainement, la Conférence internationale des ONG réunit tous les deux ans toutes les ONG partenaires de l'UNESCO et constitue un élément de la coopération collective expressément prévu par les *Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales* (36 C/Rés. 108). Lieu privilégié de rencontre et de dialogue parmi les ONG partenaires officiels de l'UNESCO, elle a entre autres pour objectif « d'examiner l'état de la coopération avec l'UNESCO et de faciliter la coopération entre les organisations ayant des intérêts communs ».

La Conférence 2014 aura pour thème de réflexion « *Ré-enchanter le monde avec l'agenda pour le développement de l'après 2015* » et sera articulée autour de quatre sous-thèmes : « L'engagement des ONG pour la promotion d'une éducation de qualité dans l'agenda de l'après 2015 » ; « L'eau et le développement durable : de la prise de conscience à la prise de décision » ; « Valoriser le patrimoine culturel et favoriser la diversité des expressions culturelles » ; et « Le changement climatique : agir maintenant ».

La Conférence sera ainsi un moment privilégié pour effectuer le bilan des actions collectives des ONG conduites en 2013 et 2014 et adoptera les grandes lignes de la coopération collective pour les années 2015-2016, après avoir tiré les enseignements de ces deux années d'activités qui ont permis de renouveler en profondeur la coopération de la société civile avec l'UNESCO.

De plus, comme à l'accoutumée, les participants seront appelés à élire un nouveau Président de la Conférence, ainsi qu'un nouveau Comité de liaison ONG-UNESCO, composé désormais - comme vous le savez - de dix ONG partenaires (quatre en association et six en consultation) représentant toutes les régions du monde.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire de la Conférence, qui sera soumis pour adoption le premier jour de la Conférence, le Règlement intérieur et une brochure d'informations générales. Le programme et tout autre information et document, notamment concernant les élections, vous seront envoyés ultérieurement par le Comité de liaison ONG-UNESCO et le Secrétariat de l'UNESCO.

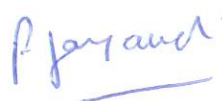
Si, comme nous l'espérons, votre organisation est en mesure d'accepter cette invitation, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir communiquer le nom du(des) représentant(s) désigné(s), de préférence avant le 30 novembre 2014, en retournant le formulaire d'inscription ci-joint à l'adresse indiquée sur ce dernier. Veuillez noter que, selon l'usage en vigueur, les frais de voyage et de séjour des participants restent à la charge de l'organisation qu'ils représentent.

La Conférence 2014 viendra clore deux ans de travail intense et de coopération accrue entre le Secrétariat, le Comité de liaison ONG-UNESCO et les ONG, et sera déterminante pour les travaux à mener ensemble dans les prochaines années.

Dans l'espoir de votre présence et de votre participation active à cette Conférence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.



Irina Bokova
Directrice générale de l'UNESCO



Patrick Gallaud
Président de la
Conférence internationale des ONG